

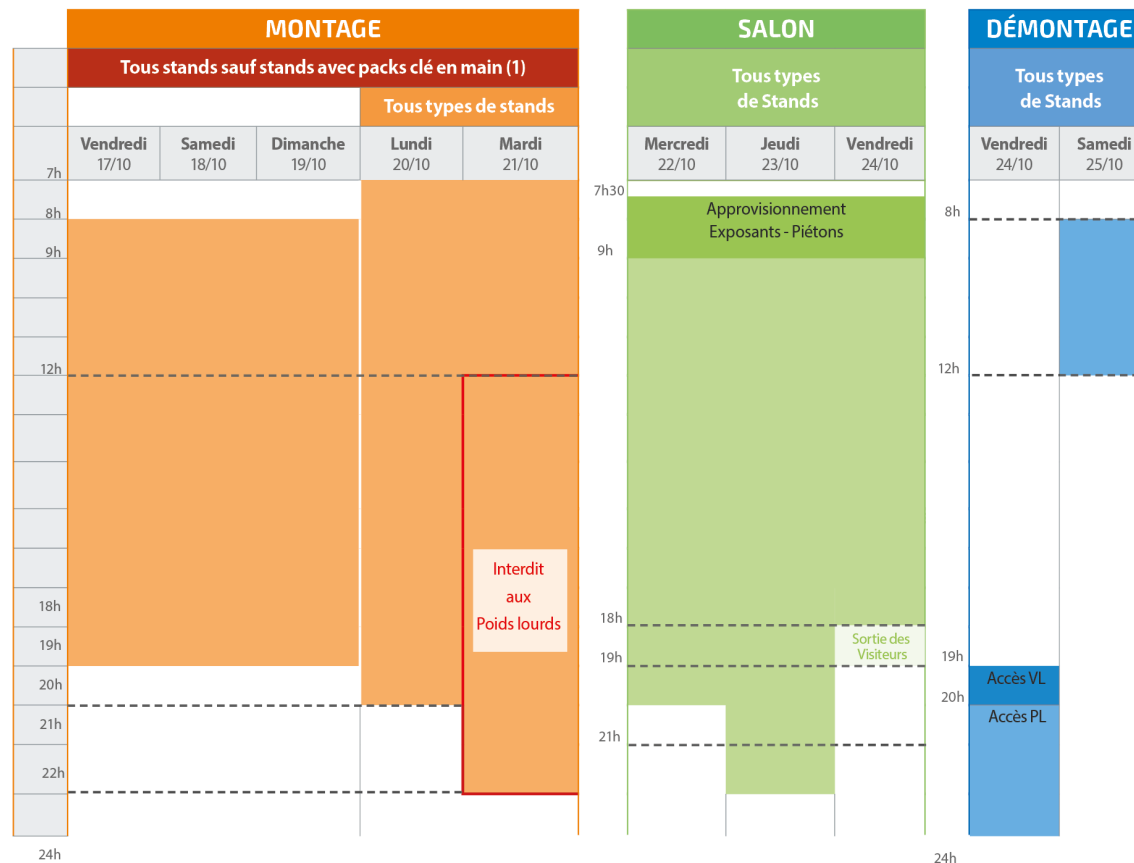


00

GÉNÉRALITÉS

PLANNING HORAIRES EXPOSANTS

Mouvements autorisés aux exposants suivant les jours et heures indiqués



(1) Packs Clé en main = Stand exposant équipé d'un Pack Eco, Eco+, Personnalisé, Prestige ou Vision

Services



Accueil exposant

L'accueil technique est ouvert à partir du vendredi 17 octobre à 8h00 et jusqu'au démontage le samedi 25 octobre 12h inclus. A partir du lundi 20 octobre, l'équipe ARTIBAT ainsi que les prestataires officiels du salon sont à votre disposition pour toutes questions relatives à votre stand : stand Pack, électricité, mobilier, etc. ainsi que pour toutes commandes complémentaires de dernière minute.



Service médical

Une permanence médicale est assurée à partir du vendredi 17 octobre 8h00 dans le bungalow « Service Médical » et jusqu'au démontage le samedi 25 octobre 12h. Le service est ouvert pendant les horaires officiels.

Assurances



Prévention

Pendant les heures d'ouverture au public, ainsi que pendant la période de montage et de démontage, votre stand doit être constamment surveillé par votre personnel.

Ne laissez aucun objet apparent dans les véhicules stationnés sur les parkings (aucun gardiennage n'est prévu).

- Les petits objets doivent être placés dans des vitrines fermées.
- Tout matériel informatique (ordinateur portable, appareil photo numérique, écran plasma etc.) doit être fixé ou attaché par des systèmes de sécurité adaptés au type de matériel pendant les heures d'ouverture au public.
- Pendant les heures de fermeture de la manifestation, les matériels informatiques tels que décrits ci-dessus, doivent être retirés des stands ou enfermés à clef dans des placards prévus à cet effet.



Durée de la garantie

La période d'assurance débute deux jours francs avant l'ouverture du salon et s'arrête le deuxième jour après la fermeture sauf pour la garantie vol qui s'arrête à la fermeture du salon vendredi 24 octobre 2025 à 18h.



Que faire en cas de dommage ou de vol ?

- Prévenir sans délai, les organisateurs à l'accueil exposant
 - Déposez impérativement une plainte dans les 48 heures auprès de la Gendarmerie de Bruz et insérez dans votre dossier de demande d'indemnisation l'original de ce dépôt de plainte avec tous les justificatifs nécessaires : factures d'achat des objets dérobés notamment.
- En cas de casse ou de tout autre dommage, n'hésitez pas à prendre des photos, et à conserver les objets endommagés pour expertise éventuelle.



02

SALON

du 22 au 24/10/2025

Horaires de Salon



Badge d'accès au salon

Vos badges Exposant vous permettent un accès permanent aux différentes entrées exposants, dès 7h30 et durant les 3 jours du salon.

NOUVEAUTÉ 2025 : vos badges Exposant sont dorénavant NOMINATIFS et disponibles uniquement sous format électronique. Pour plus d'informations, connectez-vous à votre Espace Exposant.

Dates	Horaires avec badge exposant	Horaires visiteurs
Mercredi 22 octobre	7h30 - 19h	9h - 19h
Jeudi 23 octobre	7h30 - 21h	9h - 21h
Vendredi 24 octobre	7h30 - 18h	9h - 18h

Plan d'accès au salon



Halls 1 - 1A - 2 - 3 - 4 - 7 - 8 - 11 :
Parking C
(Macaron **ORANGE**)

Halls 5 - 9 - 10A - 10B - Terrasses :
Parking A
(Macaron **VERT**)

Les parkings sont gratuits durant la durée du salon.



Livraison



Approvisionnement de votre stand

Pendant les 3 jours du salon, vous pouvez approvisionner votre stand avant l'ouverture aux visiteurs **de 7h30 à 9h00** (sur présentation de votre badge exposant) **avec des chariots à roulettes uniquement**, ou le soir après la fermeture au public.

Adresse de livraison :

Parc des Expositions de Rennes / Aéroport - Salon ARTIBAT
Nom de la société exposante + Nom du responsable + hall + N ° du stand
La Haie Gautrais - 35170 BRUZ



Livraison traiteurs – Consignes de sécurité – Accès au Parc Expo

À partir de l'ouverture au public (après 8h30), l'accès des véhicules (voitures, camions, etc.) à l'intérieur de l'enceinte du Parc Expo est **STRICTEMENT INTERDIT**.

Par conséquent, toutes les livraisons nécessitant l'utilisation d'un véhicule (Voiture/camion) doivent impérativement être effectuées avant 8h30.

En cas de **livraison INDISPENSABLE** pendant les heures d'ouverture au public, une procédure spécifique est mise en place :

1. Accès autorisé **UNIQUEMENT** pour un arrêt-minute en zone de rétention

- **Porte B ou Porte G** (voir plan du site)
- Déchargement rapide du matériel ou des marchandises
- Le véhicule doit ensuite être garé sur le parking visiteurs

2. Acheminement du matériel jusqu'au stand :

- L'entrée dans le Parc se fait à pied avec le matériel
- Prévoyez un **chariot, diable ou transpalette** pour transporter vos éléments jusqu'à votre stand

Merci de respecter scrupuleusement ces consignes pour garantir la sécurité de tous et le bon déroulement de l'événement.

Toutes les marchandises doivent être réceptionnées par l'exposant ou son représentant.

En aucun cas, l'organisateur ne réceptionnera vos colis et se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol ou toute dégradation des colis.

Nettoyage et gestion des déchets



Gestion et évacuation des déchets

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, le traitement des déchets fait l'objet d'un tri sélectif. Pendant le montage, une unité de tri sur le parc ainsi que des points de collecte dans les halls, seront mis à votre disposition pour l'évacuation des déchets. Pour l'enlèvement de gros volumes, vous pouvez contacter directement le prestataire référencé par l'organisateur.

Nous comptons sur votre vigilance pour participer ensemble au respect de l'environnement.



Cuisson et chauffage dans les halls

La commission de sécurité interdisant tout système de chauffage à gaz dans l'enceinte des halls (selon l'article T27 et CH56 de la législation et réglementation des ERP), nous vous informons que seuls les chauffages électriques (chauffage d'appoint, parasol électrique...) sont autorisés.

Selon le cahier des charges du Parc des Expositions de Rennes, toutes les installations de cuisson sont interdites à l'intérieur des halls et des structures temporaires recevant du public.

Seuls les appareils permettant le maintien en température des préparations tels que les bacs à eau chaude ou les lampes à infra-rouge ainsi que les fours à micro-ondes d'une puissance unitaire inférieure ou égale à 3,5 KW et installés en libre-service sont autorisés.

Autres services



Autres services : boisson, restauration spécifique et livraison

- Pour tous besoins de matériel (chariot, machine à café, réfrigérateur) : Grain de Malice : Tél : +33(0)1 43 08 60 87
- Pour vos commandes de boissons : Bougeard Leray Sarl : Tél : +33(0)6 30 63 58 37
- Pour des prestations de restauration : Information à venir ultérieurement



Lecteurs de badge

Les lecteurs de badges réservés seront à retirer à l'accueil exposants le lundi 20 octobre à partir de 14h auprès du prestataire LENI .

N'oubliez pas de vous munir d'un chèque de caution. Ils seront à restituer au même endroit le vendredi 24 octobre à partir de 14h.



Accès internet

Vous disposez de 5 accès wifi gratuits sur le Parc.

Ils sont à commander auprès de SEEKAT, <https://commandes.seekat.fr/index.php> (le débit est non garanti)

Pour avoir des accès avec un débit garanti, vous pouvez passer commande auprès de nos deux prestataires : Orange (oes@orange.com) ou Seekat (<https://commandes.seekat.fr/index.php>) - Commande en ligne depuis votre espace exposant.



Service de Presse

Le service de presse se trouve à proximité de l'Accueil Exposants.

Les dossiers de presse peuvent y être déposés à partir du mardi 21 octobre.

Transport et tourisme



Bus

Ligne **13** : le Parc Expo est accessible par la ligne **13** qui relie Chantepie à Bruz en semaine et le samedi.
Correspondance possible avec les deux lignes du métro **a** et **b** (un métro toutes les 2mn15 aux heures de pointes) :
Ligne **a** : changement à Henri Fréville ou Clémenceau
Ligne **b** : changement à Saint-Jacques - Gaité
Pour plus de renseignements sur www.star.fr



Taxi

Taxis Rennais : 33(0)2 99 30 79 79
Durée du trajet gare SNCF > Parc des Expositions : 30 minutes
Covoiturage : Ouestgo.fr / mobicoop.com



Navettes gratuites

Gare → Parc Expo / Parc Expo → Gare

Gare : sortie Nord-Est de la gare SNCF,
numéro de quai de départ selon tableau d'affichage
Aéroport : arrêt de bus « Aéroport ».
Parc expo : arrêt de bus à la porte C.



Découvrez la
Destination Rennes





ARTIBAT

LE SALON DE LA CONSTRUCTION

Toutes les Informations techniques sont
disponibles depuis votre Espace Exposant

Toute l'équipe technique est
à votre disposition par mail :
technique@artibat.com

22|23|24
OCTOBRE 2025

PARC EXPO
RENNES

ADRESSE
1 rue Louis Marin - 44200 Nantes
France

CONTACT
Tél : +33(0)2 40 89 81 95
Email: technique@artibat.com

www.artibat.com
#ARTIBAT 2025

Suivez-nous



Organisé par : CAPEB Pays de la Loire